



VIDE GRENIER
29 août 2021 à SAINT MEDARD D'AUNIS
Place de la Mairie

REGLEMENT

- Organisé par « LA FOURMILIERE », le vide grenier est ouvert aux particuliers et aux professionnels. Cette manifestation est soumise à la circulaire ministérielle du 12.08.87 (JO du 23.08.87) sur les ventes d'objets par les particuliers sur les marchés aux puces.

-Le droit de participation de 3 € au mètre linéaire est acquitté à l'inscription.

-L'association rembourserait les exposants si elle était amenée à annuler la manifestation.

-Les exposants seront accueillis dès **7 H 00** et ce jusqu'à 8 H 30 pour le placement.

Les places non occupées à cette heure pourront être distribuées à des exposants en attente. ***Pour des raisons de sécurité, la circulation sera interdite dans l'enceinte de la manifestation, à tous les véhicules, de 8 H 30 à 18 H.***

- Un emplacement sera attribué à chaque exposant. Chacun est tenu de le respecter.

- Les exposants seront guidés à l'arrivée par des membres de l'association.

- Les exposants sont tenus d'être couverts par un contrat d'assurance personnelle ou professionnelle (responsabilité civile).

- Selon les emplacements et en fonction des disponibilités, les exposants peuvent être autorisés à garder un véhicule si la réservation est **au minimum de 4 mètres** linéaires. (A préciser à l'inscription).

- L'association organisatrice ne sera en aucun cas responsable des détériorations ou vols d'objets exposés.

- Des poubelles de tri sélectif sont mises à disposition des exposants. Il est demandé de ne rien laisser sur le terrain afin de le laisser propre. (Pensez aux bénévoles).

Horaires : accueil de 7H00 à 8H30 - clôture 18 H

Contacts : 0686923811 ou 0781170160

VIDE GRENIER
29 août 2021 à SAINT MEDARD D'AUNIS

INSCRIPTION

NOM Prénom de l'exposant :

Adresse :Mail.....

Code postal et ville :

Téléphone :

PRINCIPE DE TARIFICATION : 3 € TTC le mètre avec un minimum de 2 mètres.

RESERVATION : Mètres X 3 € = €

Ci-joint règlement :

Espèces :€

Chèque :€ Libellé à l'ordre de « LA FOURMILIERE »
(Remis à l'encaissement la veille de la manifestation)

Pour les PARTICULIERS :

Pièce d'identité : Carte d'identité ou Passeport

A joindre obligatoirement pour que l'inscription soit prise en compte :

- Une copie de la pièce d'identité (recto verso)
- Une attestation sur l'honneur déclarant que votre participation est exceptionnelle et que vous vous engagez à ne vendre que des objets personnels et usagés.

Pour les PROFESSIONNELS :

Nom de l'Entreprise :

Numéro Registre du Commerce :

Lieu :

Date de création :/...../

A joindre obligatoirement pour que l'inscription soit prise en compte :

➤ **Extrait K bis**

J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte le contenu.

Date :

Signature :

A retourner le plus rapidement :

Au Multiservices Le comptoir ou à la boîte à lettres de La Fourmilière au 3 rue des écoles 17220 Saint Médard d'Aunis